COMMUNIQUÉ CGT • COMMUNIQUÉ CGT • COMMUNIQUÉ CGT • COMMUNIQUÉ CGT

Conseil de discipline : le Conseil rejette à l'unanimité toute sanction contre notre collègue

Chères et chers collègues,

Ce vendredi 16 octobre, notre collègue comparaissait devant le Conseil de discipline. Ce dossier a une histoire :

- l'ancienne municipalité avait saisi le Conseil de discipline en demandant une sanction de **deux mois d'exclusion temporaire de fonctions** ;
- après réception du mémoire en défense de son avocat, l'ancien Maire avait **annulé la saisine** ;
- la nouvelle municipalité a pourtant décidé de **ressortir ce dossier, sans aucun élément nouveau**, et de **maintenir la même demande de sanction**.

> **À l'unanimité, le Conseil de discipline a estimé que notre collègue ne devait recevoir aucune sanction.**

Cet avis unanime, représentants des collectivités affiliées compris, est un désaveu clair de la procédure engagée. Il confirme ce que la CGT dénonce depuis le début : un dossier construit sur une enquête administrative contestable, déjà abandonné une première fois, et qui n'aurait jamais dû être rouvert.

La CGT salue le courage et la dignité de notre collègue tout au long de cette épreuve.

Cette issue rappelle combien il est essentiel de ne pas rester seul face à une procédure disciplinaire : être accompagné par son syndicat, c'est connaître ses droits, préparer sa défense et ne pas affronter l'administration en position de faiblesse.

Nous demandons désormais au Maire :

- de suivre l'avis unanime du Conseil de discipline et de renoncer définitivement à toute sanction ;
- de rétablir notre collègue dans ses droits et dans des conditions de travail sereines ;
- de tirer les leçons de cette affaire sur la manière dont sont conduites les enquêtes administratives à la Ville de Colombes.

Aucun agent ne doit subir une procédure disciplinaire sans fondement. La CGT restera vigilante et continuera d'accompagner chaque collègue qui en a besoin.

Ensemble, on est plus forts !

Le collectif CGT
des agents territoriaux
Ville de Colombes